


Politique d'Achats Responsables

Fiche document						
Catégorie de document	Politique	Validation	Date : 17/03/2026	Par : Pierre-Jean BEYLIER	Version	2.0
Diffusion informelle	Interne	Dernière revue	Date : 17/03/2026	Par : David CHAIGNE		
Propriétaire	Direction Achats	Référence	POLI-0011-ACH			
Périmètre	inherent	Emplacement	Confluence			

1. Positionnement et articulation avec les politiques du Groupe

Un numérique performant et responsable au service de la réussite des territoires et de leurs entreprises, c'est notre raison d'être. Être responsable c'est prévoir l'avenir et écouter les scientifiques.

La présente Politique d'Achats Responsables s'inscrit dans le cadre de la Politique RSE du Groupe inherent, qui constitue le cadre de référence global de nos engagements environnementaux, sociaux et éthiques.

Elle doit être appliquée en articulation avec :

- la Charte Relations Fournisseurs & Achats Responsables
- la Politique Environnementale
- la Politique Ressources Humaines
- la Charte Éthique

Ces politiques forment un ensemble cohérent visant à intégrer la durabilité au cœur de nos activités et de nos décisions.

2. Identification et hiérarchisation des enjeux liés aux achats

Les priorités du Groupe inherent en matière d'achats responsables sont définies en cohérence avec :

- sa matrice de double matérialité ;
- sa matrice de risques achats ;

Ces outils permettent d'identifier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques les plus significatifs associés aux activités d'achat du Groupe, à la fois :

- du point de vue des impacts des activités du Groupe sur l'environnement et la société (matérialité d'impact) ;
- et du point de vue des risques et opportunités financiers liés à ces enjeux (matérialité financière).

3. Priorités et engagements

3.1 Gouvernance achats responsables

Notre démarche achats responsables repose sur un partage et une collaboration étroite avec l'ensemble des interlocuteurs internes (prescripteurs, utilisateurs, comptables, juristes etc.) mais aussi externes (fournisseurs, sous-traitants, prestataires...) et l'analyse complète de notre chaîne de valeur.

Parce que l'éthique est l'une des valeurs piliers, inherent n'accepte aucune transgression en la matière aussi bien de la part de ses collaborateurs que de ses fournisseurs.

Le groupe accorde une attention particulière au respect de la législation environnementale, des Droits de l'Homme, de la législation sociale, des conditions de travail aussi bien par nos fournisseurs que les fournisseurs de nos fournisseurs.

Le groupe a mis en place une charte éthique fournisseur et demande à chacun de ses fournisseurs de la signer.

Un code de conduite est également mis en place en interne, invitant les collaborateurs au respect des différents aspects de la loi Sapin II (anti-corruption, droit d'alerte, etc.).

Le groupe gère également le risque fournisseurs et sous-traitants sous plusieurs angles : matrice des risques mis à jour annuellement et surveillance quotidienne de la prévention de la corruption avec un partenaire spécialisé.

Pour piloter la performance de sa politique achats responsables, inherent a mis en place des indicateurs RSE. Ils permettent de mesurer le niveau de performance de chaque objectif, et de s'inscrire dans une démarche de progrès.

La direction des achats s'engage à horizon 2026 à :

- Faire signer la charte éthique du groupe inherent à 50% de nos fournisseurs (stratégiques / sensibles) et 100% pour 2030.
- Evaluer 50% de nos fournisseurs (stratégiques / sensibles) sur leur stratégie RSE et 100 % en 2030.
- Obtenir le label Relation Fournisseur Achats Responsables (RFAR) en 2026
- Mettre à jour la matrice des risques achats annuellement

3.2 Maitrise des impacts environnementaux de nos achats

Dans notre domaine des télécoms et de l'IT, l'essentiels de nos enjeux environnementaux provient des équipements et des matériels que l'on achète qui pèsent plus de de notre empreinte carbone.

Aussi nous évaluons nos fournisseurs sur des critères environnementaux et nous intégrons de multiples critères qui vont de l'éco-conception à l'analyse de cycle de vie. Mais analyser des critères environnementaux dans le choix de nos fournisseurs n'est pas suffisant !

Nous devons sans cesse augmenter la part de reconditionné dans nos achats mais aussi allonger la durée de vie de nos équipements en tissant les bons partenariats pour réparer, reconditionner, et au pire revendre.

Enfin, notre enjeu principal est désormais d'influencer nos fournisseurs en travaillant main dans la main avec eux pour qu'ils passent d'une économie linéaire à une économie circulaire puis à une économie de la fonctionnalité. Encourager nos fournisseurs à rester propriétaire du bien tout au long de son cycle de vie, assorti d'un contrat qui permet d'assurer la performance et la robustesse du bien sur le long terme est la seule voie pertinente pour soutenir la transition écologique.

Ce nouveau modèle économique permettrait de réduire drastiquement la consommation matérielle de biens et de ressources.

La direction des achats s'engage à horizon 2026 à :

- Evaluer 50% de nos fournisseurs (stratégiques / sensibles) sur leur stratégie de décarbonation et 100 % en 2030.

3.3 Développement des partenariats locaux et politique d'insertion

Inherent s'attache à accroître les partenariats avec les PME implantées sur chaque territoire où le groupe opère. Nous soutenons le tissu des entreprises locales, qui est une source de dynamisme pour nos territoires. Pour cela, le groupe facilite l'accès de ses marchés à ces entreprises. Grâce à notre maillage territorial et notre ancrage dans les régions nous travaillons en proximité avec des nombreux fournisseurs et sous-traitant pour les interventions techniques, l'aménagement de nos agences, nos goodies, les plateaux repas, et même pour certains équipements IT comme les onduleurs, etc.

Dans le cadre de notre démarche d'inclusion, le groupe développe ses achats solidaires auprès des Entreprises adaptées, les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les travailleurs indépendants handicapés (TIH), lesquels sont implantés à proximité de nos agences.

Le groupe dispose d'une politique favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap. Des dispositifs ont été instaurés, telles que la publication des offres d'emploi sur le site de l'AGEPHIP, la présence de référents handicap, mais également des chèques CESU, ou une journée d'absence rémunérée.

Nous participons au Duoday, permettant à une personne en situation de handicap de découvrir un métier en binôme avec un collaborateur.

Egalement, toutes les entités du groupe sont signataires de la charte de la diversité.

La direction des achats s'engage à horizon 2026 à :

- Améliorer la fiabilité de la mesure de nos achats locaux/ nationaux / internationaux
- Mesurer nos achats avec les structures socialement solidaires en 2026. Doubler le CA en 2027 et le tripler en 2030.

3.4 Relations avec nos fournisseurs

Les acheteurs s'engagent et accompagnent les collaborateurs à avoir des pratiques et des comportements responsables vis à vis des fournisseurs : pratiques éthiques de la part des acteurs de la fonction achat, transparence des procédures, égalité de traitement des fournisseurs lors des consultations et respect des délais de règlement.

Inherent s'assure du respect des règlements de fournisseurs conformément au délai contractuel et en conformité avec la loi en vigueur. Par ailleurs, inherent étudie au cas par cas les délais de règlement inférieur à 45 jours fin de mois nets date de facture des fournisseurs qui en ferait la demande. Le groupe cartographie, évalue et pilote ses risques achats notamment ceux liés à la dépendance économique.

C'est pourquoi inherent demande à ses fournisseurs dont le volume d'affaires atteint 25% de son CA de considérer cette situation comme à risque et d'engager dès à présent un plan d'action en vue de réduire sa dépendance économique.

Le groupe inherent a récemment signé la charte « Relation Fournisseur et Achat Responsable » (RFAR), et s'engage à mettre en œuvre un plan d'action permettant de respecter les 10 engagements de la charte.

La direction des achats s'engage à horizon 2026 à :

- Payer plus de 90% des fournisseurs dans un délai de 45 jours fin de mois
- Communiquer en interne et en externe sur la présence d'un médiateur interne

L'atteinte de ces résultats dépendent directement des directions achats, juridique et RSE, responsables de l'ensemble des objectifs cités ci-dessus.

Le service Achats ainsi que la Direction s'engage au suivi régulier de cette politique et de ses résultats.

Fait à Suresnes,
Le 27/02/2026

Pierre-Jean BEYLIER
Président